



Genève, le 9 mai 2008

Communiqué de presse

Les établissements de santé à Genève, données 2006

Comme chaque année, l'OCSTAT publie les données relatives aux activités des hôpitaux, cliniques, EMS et établissements pour personnes handicapées du canton de Genève. Ainsi, les données 2006 sont maintenant disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT, à l'adresse :

http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/14/14_02_1/aperçu.asp

Les résultats, accompagnés d'un commentaire, sont présentés dans plus de 40 tableaux et graphiques. Ils donnent un panorama détaillé portant sur les patients et résidents, l'infrastructure, l'emploi et les finances des établissements.

Hôpitaux et cliniques

En 2006, le canton de Genève compte 3 184 lits répartis dans 15 hôpitaux et cliniques. La densité de lits sur le canton, de 7,4 lits pour mille habitants, est parmi les plus fortes du pays.

L'effectif journalier moyen dans les hôpitaux et cliniques genevois est de 2 784 personnes. Environ la moitié des personnes hospitalisées sont âgées de 65 ans ou plus, et un quart de 80 ans ou plus, alors que ces groupes d'âges ne représentent respectivement que 15 % et 4 %, de la population genevoise.

Les charges d'exploitation des hôpitaux et cliniques genevois s'élèvent à 1,7 milliard en 2006, dont 1,3 milliard correspondent à des charges de personnel.

Etablissements médico-sociaux (EMS)

Fin 2006, le canton de Genève compte 50 EMS avec 3 278 lits disponibles, dont 33 unités d'accueil temporaire (UAT), et 0,89 poste en équivalent plein temps (EPT) par lit disponible.

La durée moyenne de séjour en EMS (hors UAT) est d'un peu plus de trois ans, et la moitié des résidents demeurent en établissement pour une période inférieure à deux ans.

Les charges d'exploitation des EMS genevois s'élèvent à 403 millions en 2006 et représentent un montant annuel de 123 081 francs par lit disponible (344 francs par résident et par jour). Les subventions d'exploitation annuelles délivrées par le canton s'élèvent à 81 millions de francs et représentent 24 857 francs par lit disponible.

Etablissements pour personnes handicapées et autres (EPH)

Avec 25 établissements en 2006, le canton de Genève dispose de 826 lits pour personnes handicapées, 59 lits pour personnes toxicodépendantes ou alcooliques et 29 lits pour cas dits psychosociaux. Le taux d'encadrement des résidents s'élève à 1,29 poste EPT par lit disponible.

La plus grande partie des résidents est âgée de moins de 60 ans (92,6 %), la classe d'âges la plus représentée étant celle des 30 à 49 ans (46 %).

La durée moyenne de séjour en établissement est de deux ans et neuf mois; la moitié des personnes effectuent toutefois un séjour d'une durée inférieure à un an et deux mois.

Les charges d'exploitation des EPH s'élèvent à 167 millions en 2006. Les 55 millions de subvention cantonale représentent un montant annuel de 182 442 francs par lit disponible.